

UFR	DSP
MENTION	Science politique
Capacité d'accueil globale de la mention	110

NB : Le M1 propose 4 itinéraires pédagogiques, en cohérence avec les spécialisations proposées en M2. Ce document concerne un de ces itinéraires, correspondant à un parcours-type du M2 ; pour les autres itinéraires pédagogiques de M1, reportez-vous aux fiches formations correspondant aux différents parcours-types de M2 <https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-masters-505155.kjsp>.

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-07 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Science politique
Itinéraire pédagogique :	Management du risque (en vue de l'accès au parcours-type correspondant en M2)
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mentions de Licences conseillées : Science politique, Sociologie, Histoire, Humanités Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : -les enseignements en science politique ou en sciences sociales validés dans le cursus
	Est/sont également apprécié/e/s : - stages, expériences recherches, expériences associatives ou militantes - Perspective de poursuivre en master 2 en formation par apprentissage
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-masters-505155.kjsp
Dates de dépôt des	

candidatures

Ouverture : 03/04/2018 Fermeture : 13/04/2018